



DOSSIER

LES ATOUTS DE LA BLOCKCHAIN AU SERVICE DES OSBL

Jusqu'à aujourd'hui, la majorité des organismes sans but lucratif (OSBL) a vu passer la technologie *blockchain*¹ et les actifs numériques avec un intérêt distant mêlé d'incompréhension, voire d'appréhension, ceux-ci étant souvent perçus comme trop compliqués ou trop éloignés des enjeux du secteur. Pourtant, des solutions concrètes ont déjà été mises en place ou sont en projet.

Les associations comprennent aujourd'hui l'intérêt d'Internet et l'utilisent comme n'importe quel acteur, sans pour autant connaître le protocole *TCP/IP*². Il doit en être de même pour la *blockchain* et les crypto-actifs. Le secteur doit commencer à identifier et imaginer les avantages nombreux qu'ils peuvent apporter et s'extraire de l'image d'un simple objet spéculatif à grand risque. Les expériences menées jusqu'à présent permettent d'identifier trois champs d'action d'intérêt pour le secteur des OSBL : maximiser le don, optimiser les flux monétaires et améliorer les infrastructures.

MAXIMISER LE DON

La *blockchain* et les cryptomonnaies offrent un nouvel univers des possibles en ce qui concerne la collecte, dont les enjeux sont toujours au cœur du fonctionnement des

OSBL (associations, fondations, fonds de dotation), en particulier pour le secteur caritatif.

Transparence

À l'heure où les acteurs et les sollicitations du secteur caritatif se multiplient, la confiance envers ces organismes diminue et la gestion des dons et la bonne allocation de ces fonds sont régulièrement questionnées. La transparence devient un enjeu majeur et reste complexe à mettre en place. La *blockchain* – pour certains protocoles – offre la possibilité à tous de voir en temps réel le parcours du don depuis le donateur jusqu'au bénéficiaire. Lancé en 2019 par l'Unicef, le *Crypto Fund* – fonds collecté en cryptomonnaies (ether et bitcoin) qui n'est pas converti en monnaie fiduciaire – permet de tracer l'intégralité du parcours du don jusqu'aux *start-up* ayant un rôle dans la protection et la défense

des enfants dans les pays en développement et étant capables de réutiliser ces actifs.

Désintermédiation

Pour les organismes les plus importants, il existe de nombreux intermédiaires entre le don et son bénéficiaire, sources de coûts, de ralentissements et de perte d'efficacité globale. L'utilisation de la *blockchain* peut limiter le nombre de ces intervenants en rapprochant le donateur du bénéficiaire – la fiabilité du système permet d'éviter le nombre de tiers nécessaires –, en améliorant la rapidité d'action et en baissant le coût global des opérations de façon significative.

Nouveaux modes de collecte

Imaginer de nouveaux modes de collecte participatifs et inclusifs est un enjeu actuel majeur du secteur caritatif. Un grand nombre de nouvelles possibilités existe, comme le lancement de l'*initial coin offering* (ICO)³ – une levée de fonds dans le but de créer un actif numérique – ou les campagnes de *mining-fundraising*. En 2018, avec la campagne *Game Chaingers*, l'Unicef a proposé à des joueurs de jeux vidéo de miner de l'ether à son profit : les *gamers* reversaient à l'Unicef la cryptomonnaie perçue en « faisant tourner leurs ordinateurs » pour participer à la sécurisation de la *blockchain* Ethereum. A été imaginée encore une collecte sous forme de coupons en *tokens*⁴ donnant droit à certains produits dans les camps de réfugiés pour éviter les flux monétaires et profiter du don de façon quasi instantanée. Ou encore, plébiscitée en 2021, la vente de *non-fungible tokens* (NFT)⁵ – jetons uniques qui portent le titre

1. En français, « chaîne de blocs ». Pour une définition détaillée, v. en p. 17 de ce dossier.

2. Pour *transmission control protocol/internet protocol*.

3. V. en p. 17 de ce dossier.

4. En français, « jetons ».

5. En français, « jetons non fongibles ».



de propriété d'un objet numérique – au profit d'une association. Dans le cadre du projet *Patchwork Kingdoms*, la vente de plus de 1 000 *NFT* d'œuvres d'art numériques est utilisée au profit du développement de la connectivité dans les écoles les plus reculées.

OPTIMISER LES FLUX MONÉTAIRES

Les associations qui doivent manipuler des flux monétaires souvent dans un cadre international peuvent également bénéficier des avantages intrinsèques qu'offrent les actifs numériques.

Intégrité des flux

La transparence de la *blockchain*, mentionnée plus haut, rend également plus aisée l'identification de potentielles fraudes dans les transactions, permet d'éviter les abus et de garantir que les fonds vont bien aux programmes dédiés et à leurs bénéficiaires.

Pallier l'instabilité monétaire

Bien que l'on mette souvent en avant la volatilité des actifs numériques, certains d'entre eux, comme les *stablecoins*, indexés sur des monnaies fiduciaires ou autres valeurs stables, peuvent servir dans des pays où l'instabilité économique et monétaire rend les flux compliqués – ce qui est souvent le cas dans les pays où agit le secteur caritatif –, et cela sans passer par les monnaies fiduciaires.

Transactions internationales

Agissant dans un contexte international, la plupart des OSBL sont fréquemment confrontés au besoin d'effectuer des transactions monétaires internationales.

Les conseils du Don en Confiance

Par Mathilde Cuchet-Chosseler, déléguée déontologie et relations extérieures, Don en Confiance

Le recours à la technologie *blockchain* dans le cadre d'une collecte en crypto-actifs soulève plusieurs sujets déontologiques : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement et efficacité dans la gestion. L'ensemble des principes déontologiques figurant dans la charte du Don en Confiance¹ est concerné. Alors, comment concilier crypto-actifs et respect du contrat de confiance avec le donateur ?

Ce n'est pas tant la bonne affectation des dons qui est en jeu ici que les aspects inhérents au fonctionnement des crypto-actifs impliquant des risques qu'il convient d'anticiper : volatilité, impact sur l'environnement, anonymat.

Il est recommandé d'utiliser l'outil « cartographie des risques » comme support à cette réflexion afin qu'elle puisse s'intégrer à une démarche globale en matière de maîtrise des risques².

Volatilité. Une réflexion préalable en vue de déterminer les options de conversion s'impose puisque, de manière générale – à l'exception de l'Unicef qui dispose d'un fonds spécifique –, c'est un incontournable.

Quelques questions à se poser : à quel moment convertir ? Est-ce qu'attendre est dans l'intérêt de l'organisation ? Du donateur ? Sa volonté est-elle ainsi respectée ? Est-ce compatible avec l'objectif de gestion désintéressée poursuivi ? Est-ce la garantie d'une gestion efficace ? Quelle plateforme de conversion utiliser ? Avec quelles garanties de sécurité ? Pour quelle rémunération ?

Il est ensuite conseillé de consigner les orientations retenues dans un document validé par l'instance de gouvernance.

Impact sur l'environnement. L'enjeu porte ici sur le niveau de transparence : est-ce que collecter en crypto-actifs est compatible avec les missions sociales, plus particulièrement lorsqu'elles portent sur la défense de l'environnement ? Dispose-t-on de données chiffrées fiables pour mesurer cet impact ?

Les réponses à ces questions permettront d'élaborer un argumentaire communicable aux donateurs qui s'interrogeraient, voire de le publier sur le site Internet.

Anonymat. La traçabilité des fonds est l'un des fondements d'une gestion rigoureuse, mais la marge de manœuvre dans ce cas précis est plutôt mince. Il convient d'explorer les possibilités de la mise en place de garde-fous en amont – par exemple, limiter autant que faire se peut la possibilité d'un don complètement anonyme –, procéder si possible à des vérifications quand la situation se présente et, dans tous les cas, informer l'organe de gouvernance qui doit acter un *modus operandi* pour gérer ce type de situation.

1. www.donenconfiance.org/deontologie.

2. Charte de déontologie du Don en Confiance, II.2.

Or les cryptomonnaies les plus fiables sont par nature sans frontières, neutres et résistantes à la censure, ce qui en fait des monnaies beaucoup plus adaptées aux besoins et facilite grandement ces échanges. Les actifs numériques offrent par ailleurs des frais de transaction bien moins élevés que le système traditionnel et permettent de réduire les coûts de manière significative. Enfin, le fait de diminuer les intermédiaires réduit également les délais de transaction. Dans le cadre du *Crypto Fund* de l'Unicef, les dons sont transférés en quelques secondes, peu importe l'endroit du monde où se trouve le bénéficiaire.

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES

Au-delà des applications financières qu'elle permet, la *blockchain* est avant tout un registre fiable. De là découlent de nombreuses fonctionnalités utiles aux OSBL.

Pallier les infrastructures locales défaillantes

Avoir des infrastructures administratives fiables n'est pas une évidence dans tous les pays. Nombreuses sont les administrations ayant un système d'état civil peu fiable, par exemple. Les citoyens y sont soit mal enregistrés avec des documents perdus, erronés ou facilement falsifiables, soit pas enregistrés du tout. Or l'état civil est la première étape pour bénéficier de droits individuels. Des premières études ont été réalisées par l'Unicef pour enregistrer sur *blockchain* l'état civil, autorisant un système non falsifiable, faisant foi et sans risque de perte ou de détérioration du document papier.

Un autre exemple d'infrastructure qui peut bénéficier de la *blockchain* est le cadastre. Un système d'enregistrement du cadastre sur *blockchain* pour éviter fraudes et erreurs est en phase de développement au Ghana, par exemple. On peut encore imaginer bien d'autres applications, comme un carnet de santé sur *blockchain* ou encore, dans le secteur éducatif, comme cela existe déjà dans de nombreux instituts, la certification des diplômes via *blockchain*.

Logistique des approvisionnements humanitaires

La chaîne d'approvisionnement humanitaire est un des premiers enjeux et postes de coût pour une grande partie des organismes humanitaires. Un système basé sur la *blockchain* permet de réduire certains coûts et d'améliorer la traçabilité du système logistique, comme cela est déjà testé dans de nombreux autres secteurs d'approvisionnement.

Bancariser les « sans-banque »

Il existe de nombreuses zones dans lesquelles le taux de bancarisation est très faible. En Afrique, il varie de 60% à 8% de la population. Cela en fait un frein important au développement économique. Par contraste, le taux de pénétration du téléphone mobile en Afrique est de 97%, soit presque un téléphone mobile

par personne. Il existe déjà des systèmes qui donnent accès à un portefeuille et permettent d'échanger ou transférer ses bitcoins via SMS et téléphone mobile standard, offrant à tous la possibilité de payer et recevoir de l'argent sans liquide et sans compte.

Démocratiser le fonctionnement des associations

De nombreux OSBL fonctionnent sur le principe d'associations loi 1901. Là encore, la technologie *blockchain* peut être d'intérêt en offrant la possibilité de créer des associations sous forme d'organisations autonomes décentralisées (*decentralized autonomous organizations*), dites « DAO »⁶, pour un accès facilité à la gouvernance de l'association dans un système accessible à tous et participatif. Cette liste n'est qu'un aperçu du potentiel de la technologie pour le secteur caritatif. Elle n'est évidemment pas exhaustive, de la même façon qu'il aurait été impossible de dresser le potentiel d'Internet et de ses applications dans les années 1970. Cependant, elle a pour but d'aider à imaginer ce en quoi la *blockchain* et les actifs numériques pourront faire avancer le secteur des OSBL dans les prochaines décennies et donne peut-être une meilleure esquisse du futur de ce secteur, plus transparent, plus accessible, plus efficace, sans frontières, plus participatif. ■



AUTEUR Hubert Chaminade
TITRE Responsable marketing digital,
Unicef Vietnam